



**SYNDICAT MIXTE  
POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DU POLE  
ECONOMIQUE ET D'HABITAT DU GRAND DAX-SUD**

**N° 3**

**Objet : Approbation du budget primitif de l'exercice 2025**

Le 11 mars 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle de 1<sup>ère</sup> Commission, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Pour le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Julien DUBOIS

Avaient donné procuration :

- M. Henri BEDAT à Mme Sylvie BERGEROO
- M. Paul CARRERE à M. Jean-Luc DELPUECH
- M Grégory RENDE à M. Julien DUBOIS

Etaient excusés :

- Mme Sylvie PEDUCASSE
- M. Jean-Marc LESPADE
- M. Alexis ARRAS

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur
- Pour le Conseil départemental :
  - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
  - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

ID : 040-200020048-20250311-DAX\_DL3\_110325-BF



VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2025 qui se présente comme suit :
  - en section de fonctionnement : équilibre à hauteur de 323 426,70 €
  - en section d'investissement : équilibre à hauteur de 268 848,77 €
- et de préciser que le budget est présenté en M57 selon les modalités de vote suivantes :
  - ✓ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
  - ✓ au niveau du chapitre pour la section d'investissement (hors programmes d'équipement)
  - ✓ et au niveau des programmes d'équipement pour la section d'investissement concernant le programme « 201001 Aménagement des terrains rue Pascal Lafitte et ses abords ».

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON